

COMITE NATIONAL DE L'EAU

SEANCE DU 11 FEVRIER 2026

**AVIS sur le projet de décret portant moratoire sur la pêche de loisir en eau douce
de l'anguille d'Europe**

DELIBERATION N° 2026-03

Le Comité National de l'Eau,

Ayant pris connaissance du projet de décret portant moratoire sur la pêche de loisir en eau douce de l'anguille d'Europe ;

Considérant que le règlement (UE) 2023/194 du 30 janvier 2023 et le règlement (UE) 2024/259 du 10 janvier 2024 ont directement interdit la pêche de loisir de l'anguille jaune en mer, sur tout le territoire de l'Union européenne, ainsi que la pêche de loisir de l'anguille jaune dans les eaux douces des bassins hydrographiques méditerranéens ;

Considérant que le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) préconise depuis plusieurs années des captures nulles pour l'anguille dans tous les habitats, en raison de l'état de conservation défavorable de l'espèce ;

RAPPELLE que, même si la pêche – professionnelle ou de loisir – n'est pas la seule cause de régression de l'anguille, elle constitue un facteur de pression qui doit être pris en compte dans le cadre d'une stratégie globale ;

PREND ACTE qu'il a été annoncé, à l'occasion de la 3^e conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC-3), la mise en place d'un plan de sortie de flotte volontaire à destination des pêcheurs professionnels, en mer et en eau douce, ciblant les poissons migrateurs amphihalins, donc en particulier les anguilles et les civelles ;

ALERTE sur la nécessité et l'urgence de renforcer substantiellement les actions de l'Etat dirigées contre les autres causes de régression des poissons migrateurs amphihalins (obstacles à la continuité écologique, destruction des habitats, prédation par le silure, pollutions) ;

DEMANDE que des efforts supplémentaires soient accomplis en matière de suivi des populations ;

DONNE UN AVIS FAVORABLE au projet de décret portant moratoire sur la pêche de loisir en eau douce de l'anguille d'Europe.

Certifié conforme par la directrice de l'eau et de la biodiversité,
Chargée du secrétariat du Comité national de l'eau

Célia de LAVERGNE